

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 14 septembre 2017 à 19h30**  
**Au Centre des Congrès d'Aix-les-Bains**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Renaud BERETTI
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir de Jean-Claude CAGNON
3	AIX-LES-BAINS	T	Jérôme DARVEY	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
4	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	Pouvoir d'Evelyne FORNER
7	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
8	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
9	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
10	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Pascal PELLER
11	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Arrivée après la 7 <sup>ème</sup> délibération
12	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
13	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
14	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
15	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS
18	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
20	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
22	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
25	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	Pouvoir d'Yves GRANGE
26	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	Départ après la 26 <sup>ème</sup> délibération
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
29	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANCOIS
31	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
32	MERY	T	Eudes BOUVIER	
33	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
34	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
35	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
36	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicolas MARC
37	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
38	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
39	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
40	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
44	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
45	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
46	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
48	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
49	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
50	VOGLANS	T	Martine BERNON	

27 communes présentes



**Excusés :**

Jean-Claude LOISEAU

Tresserve

**Autres présents non votants :**

Daniel DE MEDTS

Frédéric GIMOND

Laurent LAVASSIERE

Martine REVOL

Christophe PIRAT

Christophe TOUZEAU

Véronique MERMOUD

Olivier VERDENAL

Sophie CASSARO

Quentin CLERC

Estelle COSTA de BEAUREGARD

Eline QUAY-THEVENON

Saint Offenge

Directeur Général Adjoint des Services

Directeur Général Adjoint

Directrice de cabinet

Directeur des services à la population

Directeur du Pôle Eau

Responsable Urbanisme-Habitat-Foncier

Responsable Finances

Service Tourisme

Service Tourisme

Responsable Juridique/Assemblées

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 septembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 205 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 52 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 49 présents (49 titulaires), et 60 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 32 Année : 2017

Exécutoire le : **1 8 SEP. 2017**

Affichée le : **1 8 SEP. 2017**

Visée le : **1 8 SEP. 2017**

### TOURISME Fermeture du service Aquarium

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac, Communauté d'agglomération du Lac du Bourget est actuellement compétente pour la gestion de l'aquarium, situé au petit port à Aix-les-Bains, sur la parcelle BD 414. Il rappelle que l'aquarium était auparavant géré par la société Eurogem (2005-2015), par délégation de service public. Par délibération en date du 10 décembre 2015, le conseil communautaire de la CALB a opté pour la non-reconduction de cette délégation, un tel mode de gestion présentant des coûts excessifs, et approuvé le principe d'une gestion en régie directe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Plusieurs études ont par la suite été menées sur les modalités de gestion de l'Aquarium, et toutes ont démontré la vétusté de l'équipement, l'inadéquation de l'offre muséographique et scénographique avec les normes en vigueur actuellement, ainsi que le caractère vieillissant du bâtiment. Plusieurs scénarios de restructuration ont alors été étudiés. Les scénarios de remise en état et de gestion d'un aquarium sur l'ensemble du bâtiment ont été abandonnés suite aux coûts trop importants et au vu des faibles retombées économiques qui seraient générées.

Ce service ne pouvant plus être maintenu, il est donc proposé de procéder à la fermeture de l'aquarium, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Monsieur le Président rappelle qu'un projet de restructuration du bâtiment a toutefois été retenu, ce projet visant à conserver une offre muséographique et à développer une offre de restauration, sous forme d'un bail commercial, permettant ainsi d'équilibrer financièrement les coûts liés à cette restructuration. Ce projet de restructuration serait porté par Grand Lac et le CISALB.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- APPROUVE la fermeture du service de l'Aquarium ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes afférents à l'exécution de la présente délibération.

Aix-les-Bains, le 14 septembre 2017

Le Président,  
Dominique DORD

• Délégués en exercice : 70
• Présents : 49
• Votants : 59
• Pour : 58
• Contre : 0
• Abstentions : 1



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Tourisme - Fermeture du service Aquarium

---

**Date de transmission de l'acte :** 18/09/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 18/09/2017

---

**Numéro de l'acte :** d2026 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20170914-d2026-DE

---

**Date de décision :** 14/09/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.4. Aménagement du territoire